

# Championnats de Franche-Comté des Jeunes 15 et 16 février 2020

## Dole

### Horaires :

Samedi 15 février

**Pointage** De 8h45 à 9h45

Ronde 1 : 10h

Ronde 2 : 14h

Ronde 3 : 17h15

Dimanche 16 février

Ronde 4 : 9h

Ronde 5 : 13h

**Cérémonie de clôture 16h30**

## Règlement Technique

*Introduction : toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation sera tranchée sur le champ par la Commission d'organisation en premier et dernier ressort (hormis tout problème relevant de la compétence exclusive de l'arbitre).*

La Commission d'organisation est composée du Président de la Ligue de Franche-Comté, de l'arbitre principal et du Président du club organisateur, à défaut du représentant de chacun deux.

## **Article 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **1.1. Organisation**

Les championnats de Franche-Comté Individuels Jeunes se dérouleront à Dole les **15 et 16 février 2020** à l' école Wilson de dole.

La compétition est homologuée par la Fédération Internationale Des Echecs (FIDE), sous les numéros :

U8 : \*\*\*\*\* U8F : \*\*\*\*\*  
U10 : \*\*\*\*\* U10F : \*\*\*\*\*  
U12 : \*\*\*\*\* U12F : \*\*\*\*\*  
U14 : \*\*\*\*\* U14F : v\*\*\*\*\*  
U16 : \*\*\*\*\* U16F : \*\*\*\*\*  
U18 : \*\*\*\*\* U18F : \*\*\*\*\*  
U20 : \*\*\*\*\* U20F : \*\*\*\*\*  
Open A : \*\*\*\*\* Open B : \*\*\*\*\*

### **1.2. Participation**

Peuvent participer : les joueurs licenciés A dans un club de la Ligue de Franche-Comté. Ces joueurs doivent appartenir à l' une des 14 catégories jeunes de la FFE et être qualifiés par les CDJE du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône ou du Territoire-de-Belfort, ou encore être qualifiés d'office.

### **1.3. Catégories**

Le championnat se déroule pour les filles et garçons dans toutes les catégories jeunes.

### **1.4. Nombre de rondes et système d'appariement**

Les Championnats se jouent en tournoi de cinq rondes.

En fonction du nombre de jeunes, le nombre de rondes sera adapté en accord avec la commission d' organisation.

Le système d' appariement est fonction du nombre de joueurs inscrits et pointes le jour du tournoi.

Si une catégorie comporte moins de **6 joueurs**, un recouplement avec la catégorie de la même tranche d' âge et du sexe oppose peut être envisagé pour former un tournoi toutes rondes.

Dans ce cas, seul le résultat entre match du même sexe sera pris en compte.

La liste définitive des tournois doit être déterminée conjointement par la commission d'organisation et doit être affichée au plus tard 15 minutes avant le début de la compétition.

### **1.5. Titres de Champions**

Les titres de Champion de Franche-Comté sont attribués au 1<sup>er</sup> de chaque tournoi ou, dans le cas d'un tournoi recoupant plusieurs catégories, au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie.

### **1.6. Open**

Deux tournois Open sont ouverts aux jeunes joueurs francs-comtois non qualifiés pour les Championnats de Franche-Comté Jeunes. Ils se déroulent dans les mêmes conditions (lieu, dates, horaires, cadence, nombre de rondes) que les tournois des Championnats de Franche-Comté Jeunes.

Le premier garçon et la première fille de l'Open de l'année n se qualifient directement pour le Championnat interdépartemental n+1 de leur future catégorie (à condition d'être licenciés en Bourgogne Franche-Comté au cours de la saison n+1). Ils pourront néanmoins participer au Championnat départemental de la saison n+1 sans prendre de place qualificative.

## **Article 2. PARTICIPATION**

### **2.1. Qualification**

Les Championnats de Franche-Comté U18F et U18 (cadettes et cadets) et U20F ET U20 (juniores et juniors) sont ouverts à tout joueur appartenant à la catégorie d'âge en question.

Les autres Championnats de Franche-Comté (U8 à U16 et U8F à U16F) sont réservés aux joueurs qui se sont qualifiés lors des phases départementales.

Le nombre de qualifiés par département et par catégorie est de :

Doubs : 5 joueurs Jura : 7 joueurs

Haute-Saone : 1 joueur Territoire de Belfort : 5 joueurs

Les joueurs qualifiés d'office aux Championnats de France Jeunes sont qualifiés d'office aux Championnats de Franche-Comté Jeunes de la même catégorie. Par conséquent, ils ne prennent pas de place qualificative aux championnats départementaux.

Les participants devront se présenter au pointage dans un délai de 15 minutes minimum avant le début des championnats.

### **2.2. Droits d'inscription**

Les droits d'inscription pour tous les Championnats et l'Open s'élèvent à 5 € par joueur. Ces droits reviennent à la Ligue d'échecs Bourgogne-Franche-Comte.

### **Article 3 : REPÊCHAGES**

En cas de désistement d'un joueur qualifié, le repêchage doit être privilégié. Un joueur sera remplacé par un autre joueur issu du championnat départemental correspondant. Les repêchages ne pourront s'effectuer au-delà de 2 joueurs par département.

### **Article 4 : TOURNOIS**

#### **4.1. Règles et Cadence**

Les tournois sont joués suivant les règles de la FIDE telles qu'adoptées par le 88<sup>e</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goyuk (Antalya, Turquie), à savoir :

→ Cadence de 50 minutes pour toute la partie avec ajout de temps de 10 secondes par coup, pour les catégories U8 et U10, ainsi que pour l'open B ;

→ Cadence de 60 minutes + 30 secondes par coup pour les autres tournois.

**La nulle par consentement mutuel est interdite avant le 30<sup>e</sup> coup !**

#### **4.2. Classement**

Le classement est établi d'abord au nombre de points. Pour l'attribution des titres de Champion de Franche-Comté et des places qualificatives au Championnat de France, les départages sont les suivants :

Pour le "Système Suisse" :

1. Le Buchholz tronqué
2. Le Buchholz
3. La performance.

Pour les "Toutes rondes" :

1. Le Sonneborn-Berger
2. Le nombre de victoires
3. Le résultat de la partie des *ex æquo*

#### **4.3. Matches de départage**

Par cohérence avec le règlement du Championnat de France Jeunes, il n'y a pas de match de départage. La grille américaine servira pour établir le classement final.

#### **4.4. Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu à 16h30.

Les lauréats qui ne se présenteront pas à la cérémonie renonceront à leur récompense.

Cependant, leur qualification est conservée.

Une coupe sera remise aux trois premiers de chaque catégorie et un diplôme à chaque participant.

#### **Article 5 : ARBITRAGE**

##### **5.1. Choix des Arbitres**

L'arbitre principal est Emilie MINAUD, arbitre fédéral Open 1 (agrée FIDE

Elle sera assistée de trois arbitres adjoints.

##### **5.2. Réclamation**

Toute réclamation, quant aux décisions des arbitres et/ou organisateurs, doit être adressée directement à la Commission d'Appel dont la composition sera affichée sur place.

En cas de contestation de la décision d'un arbitre, la partie concernée doit être menée à son terme si le joueur souhaite poser une réclamation écrite *a posteriori*.

#### **Article 6 : PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2020**

Le championnat de France Jeunes 2020 aura lieu à Agen, du 26 avril au 3 mai.

Le nombre de places qualificatives pour les Championnats de France des Jeunes est le suivant :

- 2 U8F et 3 U8
- 2 U10F et 3 U10
- 2 U12F et 3 U12
- 2 U14F et 3 U14
- 3 U16F et 4 U16

#### **Article 7 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

##### **7.1. Comportement des joueurs et des accompagnateurs**

- Il est interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments.
- Les analyses sont interdites dans la salle de jeu (une salle est prévue à cet effet). Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.
- La vente de littérature échiquéenne est interdite dans la salle de jeu. Elle peut l'être en dehors sous réserve de l'autorisation de l'organisateur.

- Il est recommande d'eviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.
- D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la "Charte du Joueur d'Echecs".
- Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties.
- Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis a leur disposition. En particulier, il sera absolument interdit de se trouver en toute salle ou tout escalier ne faisant pas partie des locaux affectes a la compétition.
- Tout abandon en cours de tournoi devra etre signale préalablement a l' arbitre principal et justifie a posteriori, sous peine de signalement au Directeur des titres et sanctions de la Federation Francaise des Echecs.
- Tous contrevenants aux prescriptions de la Charte du joueurs d' Echecs ou des règles du jeu, sera exclu au 2<sup>eme</sup> avertissement oral, et un rapport disciplinaire sera envoyé a la Federation Francaise des Echecs.

### **7.2. Droit à l'image**

Pour la promotion du Jeu d'Echecs, le fait de participer a la compétition autorise l'organisateur, la Ligue de Bourgogne-Franche-Comte des Echecs et les medias accrédites a prendre des photos et des images des participants qui renoncent a leur droit a l' image.

### **Article 8 : TROPHÉE DU MEILLEUR CLUB**

A l' issue des Championnats, un classement sera établi prenant en compte les 5 meilleurs résultats obtenus par chaque club dans chaque catégorie sur la base de : 5 points pour une place de premier, 4 points pour une place de second, 3 points pour une place de troisième, 2 points pour une place de quatrième et un point pour une place de cinquième.

### **Article 9 : ACCEPTATION DE PARTICIPATION**

L' inscription des joueurs aux Championnats de Franche-Comté implique l' acceptation du présent

règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect implique *de facto* l'exclusion du joueur fautif ou des joueurs du club s'il s'agit de son dirigeant.

Le Président de la Ligue  
Patrick LAUFERON

L' Organisateur  
Sylvain ARNAL